

Noctule de Leisler, (*Nyctalus leisleri*)

La Noctule de Leisler est une espèce forestière de taille moyenne.

Elle se reproduit dans des cavités d'arbres (trous de Pics) et plus rarement dans les bâtiments (volets, doubles toits...).

Cette espèce est largement répandue sur le territoire national mais en faibles effectifs.

Dans la région elle a été contactée dans tous les départements mais semble plus commune dans les pré-Alpes.

Sérotine Commune, (*Eptesicus serotinus*)

Espèce de grande taille. C'est une espèce qui occupe les bâtiments (doubles toits, volets...), les fissures des falaises et les cavités. La Sérotine commune occupe tout le territoire français.

En région PACA elle est répandue dans tous les départements et semble assez commune.

L'espèce est sensible aux éoliennes.

Pipistrelle Commune, (*Pipistrellus pipistrellus*)

La pipistrelle commune est bien présente sur l'ensemble du site.

C'est la plus petite et la plus commune des chauves-souris françaises. Elle chasse volontiers sous les lampadaires des villes et des villages. Elle est donc l'espèce la plus adaptée aux zones urbaines et périurbaines avec jardins. Cependant, une trop forte pression d'illuminations amène une régression généralisée de l'entomofaune préjudiciable à tous les insectivores.

Pipistrelle de Kuhl, (*Pipistrellus kuhlii*)

La pipistrelle de Kuhl semble présente sur l'ensemble du site. C'est une espèce ubiquiste adaptée au milieu urbain.

Pipistrelle Pygmée, (*Pipistrellus pygmaeus*)

Cette espèce est une espèce jumelle de la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) qui se distingue principalement par une émission ultrasonique à 55 kHz. Sur le littoral méditerranéen elle semble présente sur beaucoup de rivières de basse altitude. L'espèce est présente sur le site. On ne sait pas si elle s'y reproduit.

Pipistrelle de Nathusius, (*Pipistrellus nathusii*)

La Pipistrelle de Nathusius est potentiellement présente sur l'ensemble du site aux périodes de transit mais doit se concentrer sur les espaces forestiers de feuillus.

Elle est très liée aux milieux humides et aux ripisylves.

Elle est présente en Provence-Alpes-Côte d'Azur en plaine en très importantes populations lors des migrations d'automne et de printemps. Des prospections complémentaires à cette période permettraient d'augmenter les connaissances sur cette espèce sur le site.

Pipistrelle Sp. (*Pipistrellus sp.*)

Dans certaines conditions, comme l'observation derrière un volet, la distinction entre les différentes Pipistrelles est impossible de part leur ressemblance morphologique.

Les observations de Pipistrelle sp. correspondent majoritairement aux deux espèces Pipistrelle commune ou Pipistrelle de Kuhl.

Vespère de Savi, (*Hypsugo savii*)

Le Vespère de Savi est une espèce à tendance méditerranéenne liée aux zones rupestres.

Elle gîte régulièrement dans les fissures en falaise.

Oreillard Gris, (*Plecotus austriacus*)

Les oreillards se caractérisent par leurs très grandes oreilles. L'Oreillard gris se reproduit généralement en petites colonies, dans des fissures de bâtiments, d'arbres et de falaises. Il est associé aux milieux semi-ouverts mais, en Provence, on le trouve aussi bien dans des milieux très ouverts. Les milieux forestiers sont à conserver en priorité ainsi que les gîtes arboricoles.

Oreillard Sp. (*Plecotus sp.*)

Dans certaines conditions, comme l'observation en gîte, la distinction entre les différents Oreillard est impossible de part leur ressemblance morphologique. Les observations de *Plecotus sp.* correspondent majoritairement à de l'Oreillard gris.

Molosse de Cestoni, (*Tadarida teniotis*)

Le Molosse de Cestoni est une chauve-souris de grande envergure qui gîte dans les fissures des hautes falaises, et des grands édifices. Elle gîte probablement dans les falaises proches du site Natura 2000. L'espèce serait sensible aux éoliennes.

✓ Tableau des espèces (statut, menace et protection)

Nom français	Nom scientifique	Statut de protection				Statut de menace (livre rouge France)	Statut biologique sur le site N2000
		Directive Habitats	Bonn	Berne	Protection National		
<i>Espèces de l'annexe 2 de la Directive „Habitats“</i>							
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	DH2	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Connaissances à affiner - Population : présence, 1 individu aux abords du site - Situation sur le site : inconnu
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	DH2	Annexe 2	Annexe 2	X	Quasi-menacé	Reproduction, estive Zone de chasse en période de reproduction sur la partie ouest du site - Population : peu régulier, 4 individus capturés - Localisation sur le site : répandu
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	DH2	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Reproduction, estive. Zone de chasse en période de reproduction sur l'ensemble du site - Population : régulier >20 individus - Localisation sur le site : répandu
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	DH2	Annexe 2	Annexe 2	X	Quasi-menacé	Estive, Zone de chasse en période de reproduction au sud du site - Population : présence >10 individus. - Situation sur le site : localisé
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	DH2	Annexe 2	Annexe 2	X	Vulnérable	Estive, transit ? Zone de chasse en période de reproduction sur l'ensemble du site - Population : présence >5 individus - Localisation sur le site : localisé

Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	DH2	Annexe 2	Annexe 2	X	Quasi-menacé	Transit ? Zone de chasse en période de reproduction sur l'ensemble du site - Population : présence >5 individus - Localisation sur le site : localisé
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	DH2	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Transit ? Zone de chasse en période de reproduction sur l'ensemble du site - Population : présence >5 individus - Localisation sur le site : localisé
<i>Espèces de l'annexe 4 de la Directive „Habitats“</i>							
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Statut inconnu
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Statut inconnu
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Quasi-menacé	Statut inconnu
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Statut inconnu
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Reproduction ?
Pipistrelle soprane	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>				X	Préoccu-pation mineure	Reproduction ?
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Statut inconnu
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Statut inconnu
Oreillard sp	<i>Plecotus sp</i>	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Statut inconnu
Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Statut inconnu
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Quasi-menacé	Statut inconnu



Murin de Daubenton

2.5.3.7. Insectes remarquables mentionnés sur le site Natura 2000 ZSC Rouet (FR9301625)-

(Source : DOCOB CAD, 2012).

Le site Forêt de Palayson, Bois du Rouet présente un fort intérêt entomologique. En effet, environ 25 espèces ont pu être recensées au travers d'une recherche bibliographique, d'observations antérieures réalisées par le G.E.E.M, ou à l'issus des inventaires terrains de 2010, ayant souvent une situation spécifique au site.

ESPECES D'INTERET PATRIMONIAL RETENUES COMME PRESENTE SUR LE SITE NATURA 2000	Directive Habitats / Convention de Berne/ Intérêt Patrimonial PACA
ODONATES	
Caloptéryx Ouest méditerranéen - <i>Calopteryx xanthostoma</i> (Charpentier, 1825)	IP
Cordulie annelée - <i>Cordulegaster boltonii immaculifrons</i> Dale, 1834	IP
Cordulie méridionale - <i>Somatochlora meridionalis</i> Nielsen, 1935	IP
ORTHOPTERES	
Ephippigère terrestre - <i>Ephippiger terrestris terrestris</i> (Yersin, 1854)	IP
Magicienne dentelée - <i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	An. IV/ An.2
COLEOPTERES	
<i>Anommatus distinctus</i> Doderò 1900	IP
Carabe de Solier - <i>Chrysocarabus solieri</i> Dejean 1826	IP (protégé en France)
<i>Entomoculia arcsensis</i> Coiffait, 1959	IP
<i>Eretes sticticus</i> (Linné 1767)	IP
<i>Gynotyphlus perpusillus</i> Doderò 1900	IP
<i>Paramaurops varensis</i> (Binaghi 1945)	IP
<i>Trichopteration holosericeum</i> (Gyllenhal 1833)	IP
LEPIDOPTERES	
Aurore de Provence - <i>Anthocharis euphenoides</i> (Straudinger, 1869)	IP
Azuré des orpins - <i>Scolitantides orion</i> (Pallas, 1771)	IP
Diane - <i>Zerynthia polyxena</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	An. IV/ An.2
Mélitée des linaires - <i>Meliticta dejone</i> (Geyer, 1832)	IP
Pacha à deux queues - <i>Charaxes jasius</i> (Linné, 1767)	IP
Petit mars changeant - <i>Apatura ilia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	IP
Piérade de l'ibéride - <i>Pieris mannii</i> Mayer, 1851	IP
Piérade du sainfoin - <i>Leptidea duponcheli</i> (Staudinger, 1871)	IP
Proserpine - <i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	IP (protégé en France)
Thécla de l'arbousier - <i>Callophrys avis</i> (Chapman, 1909)	IP
Thécla du frêne - <i>Laeosotis evippus</i> (Hübner, 1793)	IP
Zygène du panicaut - <i>Zygaena rhadamanthus</i> (Esper, 1789)	IP (protégé en France)

Les Odonates :

Caloptéryx Ouest méditerranéen, *Calopteryx xanthostoma* (Charpentier 1825)

Cette libellule méridionale d'intérêt patrimonial est assez bien représentée dans le département du Var, notamment sur l'Argens. Observée en 2009 sur le site au Pont d'Endre (Callas), nous ne l'avons pas retrouvée en 2010. Elle est par ailleurs citée de la commune du Muy sans précision par Papazian (com. pers.).

Cordulie annelée, *Cordulegaster boltonii immaculifrons* (Sélys 1843)

Sous-espèce considérée d'intérêt patrimonial, du fait de sa répartition localisée à l'extrême sud du pays, hors Corse. Dans le Var, elle n'est pas rare. Elle est signalée de la Colle du Rouet, sans localisation précise (Terzian, Papazian in Rombaut, 1994). Grand (1996), l'indique aussi du Torrent du Blavet, à 210 m d'altitude et du Vallon de Pennafort sous la D25, respectivement sur les communes de Bagnols-en-Forêt et de Callas. Nous ne l'avons pas trouvée lors notre campagne de terrain en 2010.

Cordulie méridionale, *Somatochlora meridionalis* (Nielsen 1935)

Libellule citée dans la littérature du Torrent du Blavet, à 210 m d'altitude, sur la commune de Bagnols-en-Forêt (Grand, 1996). Cet Odonate qui fréquente les ruisseaux et points d'eaux forestiers dans l'étage méditerranéen, présente une aire isolée en France où il n'est dénombré que du Var et du sud de la Corse. Très localisé, il affectionne a fortiori des biotopes généralement peu prospectés par les odonatologues, ce qui justifierait des prospections complémentaires ciblées, afin de préciser son statut sur le site et plus généralement sur le département du Var.

Les Orthoptères :

Ephippigère terrestre, *Ephippiger terrestris terrestris* (Yersin 1856)

Cette sauterelle endémique du sud-est de la France et du sud de la Suisse semble assez commune sur le site, plus particulièrement dans les formations ouvertes et semi-ouvertes au-dessus de l'Endre. Nous l'avons également recensée au Plan du Blavet, sur la commune de Bagnols-en-Forêt.

Magicienne dentelée, *Saga pedo* (Pallas 1771)

La magicienne dentelée a été trouvée sur deux stations différentes : la Réserve Biologique Dirigée de la Mare de Catchéou, Forêt Domaniale de la Colle du Rouet (L.Marsol-G.E.E.M., 2006) et sur le Vallon de la Catalane, Callas (S. Bence-O.N.E.M., 2008). Cette espèce parthénogénétique dotée de faibles effectifs montre à l'âge adulte une activité essentiellement crépusculaire et nocturne en région méditerranéenne. Sa découverte non fortuite, implique de fait des recherches spécifiques à la lampe dans les biotopes favorables, par ailleurs nombreux sur le site Natura 2000 de la Forêt de Palayson et du Bois du Rouet.

Les Coléoptères :

Les données suivantes proviennent exclusivement de la littérature. En effet ces captures sont rarement casuelles et demandent en général la mise en œuvre de techniques particulières : lavage de terre, tamisage de litière, piégeages, spécialement pour les petites espèces endogées ripicoles ou hôtes de la litière de feuilles mortes.

Carabe de Solier, *Chrysocarabus solieri* (Dejean 1826)

Ce taxon qui comporte de nombreuses sous-espèces régionales est indiqué des communes de Bagnols-en-Forêt et de St Paul-en-Forêt sans localisation précise (Bonadona, 1973). Les populations de cet insecte semblent avoir nettement régressé ces dernières décennies dans l'étage méditerranéen, sous l'impact des incendies de forêt successifs.

Trichopteraion holosericeum (Gyllenhal 1833)

Apionidae d'intérêt patrimonial en limite d'aire dans notre région, signalé des charmaies au nord du massif de la Colle du Rouet et de la Forêt Royale, sur les communes de St-Paul-en-Forêt et de Callas (in Rombaut, 1994).

Eretes sticticus (Linné 1767)

Ce rare Dytiscidae méridional des eaux stagnantes est connu de la mare du Catchéou, sur la commune du Muy (Terzian, 1979).

A relever également dans la littérature la mention de certains endogés en fort pourcentage dans notre région comme :

- *Gynotyphlus perpusillus* (Dodero 1900), signalé de Bagnols-en-forêt mais sans localisation précise par Hervé (1971).

Ou endémiques :

- *Anommatus distinctus* (Dodero 1900) et

- *Entomoculia arcsensis* (Coiffait 1959), collectés dans les Gorges de Pennafort sur la commune de Callas par Hervé en 1971 pour le premier, et en 1977 pour le second.

- *Paramaurops varensis* (Binaghi 1945), seulement connu de la Vallée du Reyran (Hervé, 1965).

Les Lepidoptères :

Aurore de Provence, *Anthocharis euphenoides* (Straudinger, 1869)

La PACA constituant la limite d'aire orientale de sa répartition, l'Aurore de Provence est classée parmi les espèces d'intérêt patrimonial. Jamais très abondant, à l'opposé de l'Aurore, espèce voisine, il reste cependant bien représenté dans notre département. Observé près des ruines de Prignonet, Callas. Pas de menace particulière sur le site.

Azuré des orpins, *Scolitantides orion* (Pallas, 1771)

L'Azuré des orpins a été vu vers Le Pont d'Endre (Callas). Il apprécie les garrigues chaudes et s'observe au printemps. Compte tenu de sa localisation sur le site, il paraît peu menacé à court terme.

Diane, *Zerynthia polyxena* (Denis & Schiffermüller, 1775)

Espèce en annexe IV de la Directive Habitats et en Annexe 2 de la Convention de Berne.

De nombreuses citations concernent la Diane, sur le site :

- Ripisylves de l'Endre et du Blavet et certains de leurs affluents (Varenne, in Rombaut, 1994)

- Plaine de Palayson (in Rombaut, 1994)

- Vallon des Hubriagues, Le Muy (C.Darcemont-G.E.E.M., 2008)

- Entre Bagnols-en-Forêt et les Gorges du Blavet (R.Gibbons-O.N.E.M., 2007)

- Callas, nord des Gorges de Pennafort, (R.Gibbons-O.N.E.M., 2006)

- Callas, Vioune et Joyeuse (S.Montagnier-O.N.E.M., 2001)

- Callas, vallée de l'Endre (P.Tartary, D. Rodriguez, F. Deltour, C. Rives-O.N.E.M., 2006)

- Forêt Domaniale de la Colle du Rouet - canton de Palayson, Roquebrune-sur-Argens (L.Marsol-O.N.E.M., 2006)

- Réserve Biologique Dirigée de la Mare de Catchéou, Forêt Domaniale de la Colle du Rouet (L.Marsol-O.N.E.M., 2006-2007).

Ce papillon affectionne les milieux situés à proximité des cours d'eau et il s'avère bien représenté sur le site et aux alentours, notamment vers l'Argens et plus en aval. Le bon maintien de ses populations va dépendre des mesures de gestion visant à pérenniser l'état actuel des cours d'eaux et des biotopes alentours.

Mélictée des linaires, *Mellicta dejone* (Geyer, 1832)

La Mélictée des linaires est encore répandue dans l'arrière pays mais tend à régresser. Les milieux ouverts de la partie nord du massif lui sont propices. Observée au niveau du Petit Siaï (sud), sur la commune de Callas.

Pacha à deux queues, *Charaxes jasius* (Linné, 1767)

La Pacha à deux queues (ou Jason) recherche les maquis à arbousiers. Bon voilier, il peut remonter assez haut dans l'arrière pays. L'espèce n'est pas menacée.

Références et observations : Plaine de Palayson (in Rombaut, 1994) / Vers la source de l'Aiguillon, la Bouverie / Carrefour des pistes au lieu-dit de "La Fontaine des Chasseurs", Callas.

Petit mars changeant, *Apatura ilia* (Denis & Schiffermüller, 1775)

Le petit Mars changeant apprécie les milieux de ripisylves. Vu au pont d'Endre (Le Muy), il est probablement présent plus en amont. Menacé par tout projet pouvant affecter la ripisylve, avec un risque cependant assez faible sur ce secteur.

Piéride de l'ibéride, *Pieris manni* (Mayer, 1851)

En forte régression en France, la Piéride de l'Ibérie ne semble pas menacée en P.A.C.A. Recensée près du bord de l'Endre, vers le Pont d'Endre (Callas), également sur la commune du Muy, le long de l'Endre.

Piéride du sainfoin, *Leptidea duponcheli* (Staudinger, 1871)

Les populations françaises de la Piéride du sainfoin sont isolées, l'espèce se rencontrant par ailleurs dans les Balkans et plus à l'est. En P.A.C.A., elle se trouve plutôt dans l'arrière pays, et cette observation au Pont d'Endre (Callas), représente de ce fait une relative exception.

L'urbanisation en général, présente une menace pour ce taxon.

Proserpine, *Zerynthia rumina* (Linnaeus, 1758)

Lépidoptère protégé en France. La Proserpine est surtout plus commune à l'ouest du département ou dans l'arrière pays et sa présence sur le site est à signaler. Contrairement à la Diane, elle va plutôt rechercher des garrigues et maquis ouverts. C'est le risque de fermeture des milieux qui représente la menace principale pour ce papillon.

Données bibliographiques : Entre Bagnols-en-Forêt et les Gorges du Blavet (R.Gibbons-O.N.E.M., 2006) et Vallon du Gros-Collet à Callas (S.Montagnier-O.N.E.M., 2001).

Thécla de l'arbousier, *Callophrys avis* (Chapman, 1909)

Le Thécla de l'arbousier s'observe en avril dans les maquis à arbousiers, en général sur les toutes premières collines à proximité de la mer. Le site offre une position originale, plus éloignée du littoral. Données : Quelques stations du massif de la Colle du Rouet mais sans localisation précise (Varenne in Rombaut, 1994) et Plaine de Palayson (in Rombaut, 1994). Incendies et urbanisation sont les deux plus grosses menaces qui pèsent sur les populations isolées et par conséquent globalement vulnérables de ce papillon.

Thécla du frêne, *Laeosipis evippus* (Hübner, 1793)

Le Thécla du frêne fréquente les bordures de rivières, de ruisseaux, voire de mares temporaires, où pousse sa plante hôte (principalement frêne, parfois le troène).

Observation : Entre les Plaines et sous le Petit Coulet Redon, vers le ruisseau de la Font des Anguilles.

Signalé également du bord de l'Endre sur la commune de Callas (Kan Pieter & Kan-van Limburg Stirum Brigitte, com. pers.).

Les milieux qu'il colonise sur le site ne semblent actuellement pas menacés.

Zygène du panicaut, *Zygaena rhadamanthus* (Esper, 1789)

Espèce protégée en France. La Zygène cendrée ne semble pas menacée mais plutôt en expansion.

Données : Massif de la Colle du Rouet, dans les biotopes qui lui sont favorables mais sans localisation précise (Varenne, 1994) et Plaine de Palayson (in Rombaut, 1994).

✓ Tableau des espèces (statut, menace et protection)

Nom français	Nom scientifique	Statut de protection				Statut de menace (livre rouge France)	Statut biologique sur le site N2000
		Directive Habitats	Bonn	Berne	Protection Nationale		
<i>Espèces de l'annexe 2 de la Directive „Habitats“</i>							
Lucarne cerf volant	<i>Lucanus cervus</i>	DH2		Annexe 3			Espèce avérée
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	DH2		Annexe 2	X	Vulnérable	Espèce commune en Provence mais rare sur la bande littorale. Présence non confirmée pendant les inventaires mais fortement potentielle
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	DH2		Annexe 2	X	Vulnérable	Espèce avérée, répandue dans le Var. Bon état de conservation sur le site
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	DH2		Annexe 2			Espèce non avérée suite aux inventaires terrain, mais avérée selon la bibliographie. Les experts scientifiques ne savent donc pas se prononcer sur le niveau de sa présence. De ce fait statut biologique de l'espèce inconnu
Ecaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	DH2					Présence potentielle à dire d'expert (sans pouvoir statuer sur son niveau de potentialité). Espèce non inventorié dans la bibliographie ni pendant les inventaires terrains.
<i>Espèces patrimoniales</i>							
Aurore de Provence	<i>Anthocharis euphenoides</i>						Présence avérée
Azuré des orpins	<i>Scolitantides orion</i>						Présence avérée
Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>	DH4		Annexe 2			Présence avérée
Méltée des linaires	<i>Mellicta dejone</i>						Présence avérée

Pacha à deux queues	<i>Charaxes jasius</i>						Présence avérée
Petit mars changeant	<i>Apatura ilia</i>						Présence avérée
Piérïde de l'ibéride	<i>Pieris manni</i>						Présence avérée
Piérïde du sainfoin	<i>Leptidea duponcheli</i>						Présence avérée
Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>				X		Présence avérée
Thécla de l'arbousier	<i>Callophrys avis</i>						Présence avérée
Thécla du frêne	<i>Laeosotis evippus</i>						Présence avérée
Zygène du panicaut	<i>Zygaena rhadamanthus</i>				X		Présence avérée
	<i>Anommatus distinctus</i>						Présence avérée
Carabe de Solier	<i>Chrysocarabus solieri</i>				X		Présence avérée
	<i>Entomoculia arcsensis</i>						Présence avérée
	<i>Eretes sticticus</i>						Présence avérée
	<i>Gynotiphylus perpusillus</i>						Présence avérée
	<i>Paramaurops varensis</i>						Présence avérée
	<i>Trichoptera pion holosericeum</i>						Présence avérée
Caloptéryx Ouest méditerranéen	<i>Calopteryx xanthostoma</i>						Présence avérée
Cordulle annelée	<i>Cordulegaster boltonii immaculifrons</i>						Présence avérée
Cordulle méridionale	<i>Somatochlora meridionalis</i>						Présence avérée
Ephippigère terrestre	<i>Ephippiger terrestris terrestris</i>						Présence avérée
Magicienne dentelée	<i>Saga pedo</i>	DH4		Annexe 2			Présence avérée

2.5.3.8. Reptiles et Amphibiens mentionnés sur le site Natura 2000 ZSC Rouet (FR9301625)-

(Source : *DOCOB CAD, 2012*).

✓ Présentation générale, richesse du site

La richesse herpétologique du site était connue avant les inventaires Natura 2000. Cependant, ces derniers ont permis de réévaluer l'enjeu des espèces de reptiles et d'amphibiens au sein de ce secteur d'étude. La tortue d'Hermann et la cistude d'Europe sont présentes sur le site, de façon importante d'un point de vue quantitatif. Des reptiles et amphibiens patrimoniaux complètent cette richesse hérapétologique remarquable.

✓ Méthodologie d'inventaire et de cartographie

En ce qui concerne les reptiles et amphibiens d'intérêt communautaire, les inventaires ont été réalisés par le Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence (CEEP), en association avec Var-Nature. Les espèces de l'annexe II de la Directive « Habitat » ont fait l'objet d'une recherche approfondie. Cela concerne la tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*) et de la Cistude d'Europe (*Emys Orbicularis*). Suite à la demande de la Communauté d'Agglomération Dracénoise, des investigations sur le Pélobate Cultripède (*Pelobates Cultripes*) ont été entreprises. De plus, les autres espèces contactées lors des inventaires et relevant d'un intérêt particulier font l'objet d'une liste commentée.

- Inventaire de la Tortue d'Hermann

S'agissant plus spécifiquement de la tortue d'Hermann, 3 protocoles d'inventaire ont été utilisés :

- Un inventaire normalisé développé par Marc CHEYLAN (CNRS – EPHE de Montpellier) pour évaluer et suivre à long terme les populations de Tortue d'Hermann : utilisation de zones échantillons de 1 ha réparties sur l'ensemble de la zone d'étude et présentant une certaine homogénéité des milieux (stratégie d'échantillonnage semi-aléatoire). Les zones ont été parcourues durant 12 minutes, à raison de 3 passages minimum.

- Un inventaire plus aléatoire sur l'ensemble de la zone d'étude, afin de localiser la présence de tortues d'Hermann et de pontes prédatées. Ces prospections ont été menées dans l'objectif de localiser des habitats occupés par les tortues d'Hermann, dans les zones interstitielles aux quadrats.

- Un inventaire sur des prospections post incendie a été entrepris sur le feu de Seillans qui s'est déclaré au début de période estivale. Ces prospections consistent à parcourir, après incendie, les secteurs les plus favorables à la tortue, à la recherche d'individus rescapés ou bien décédés.

L'ensemble de ces protocoles a été réalisé durant les mois d'avril, mai, juin, et une partie de juillet. Le taux d'échantillonnage s'élève à 260 ha, soit près de 7% de l'habitat favorable de la tortue d'Hermann estimé sur le site.

- Inventaire de la Cistude d'Europe

La méthodologie employée pour l'inventaire de la Cistude d'Europe a consisté à parcourir l'ensemble du linéaire hydrographique de la zone d'étude, de jour, en progressant doucement et en cherchant aux jumelles les individus pouvant être postés sur les berges ou tout autre support. L'inventaire s'est déroulé entre les mois d'avril et juillet 2010.

Le taux d'échantillonnage des cours d'eau est de 81 km (de l'ordre de 41% du linéaire total), sachant que les prospections du réseau hydrographique ont été de 180 km au total.

- Inventaire du pélobate cultripède

Les investigations du Pélobate Cultripède ont commencé par un repérage des points d'eau sur carte IGN au 1/25000. La méthode pratiquée a consisté à sonder de jour les pièces d'eau visitées à l'aide d'épuisettes à manche télescopique permettant de prospecter loin des berges ou en zone profonde. Les têtards capturés ont été déterminés sur place grâce à des clefs spécialisées (MIAUD & MURATET, 2004) et immédiatement relâchés dans leur milieu.

✓ Les reptiles et amphibiens Natura 2000

Le site Natura 2000 « Forêt de Palayson, Bois du Rouet » est un site majeur par la présence de deux éléments phares de la protection de la faune varoise : la Tortue d'Hermann et la Cistude d'Europe, toutes deux classées en annexe II de la Directive « Habitats ».

Tortue d'Hermann, Testudo hermanni hermanni

La tortue est l'espèce emblématique du midi méditerranéen français. Autrefois abondante en Provence, en Corse et dans le Roussillon, elle ne subsiste plus aujourd'hui que dans une partie du département du Var et en Corse. Le Var accueille donc, sur une superficie réduite, la dernière population continentale française d'un animal connaissant une situation critique en Europe occidentale.

Espèce herbivore, elle affectionne divers biotopes : plaines alluviales caillouteuses, landes et dunes côtières, prairies exploitées... Mais ce sont généralement les zones collinéennes plus ou moins boisées qui caractérisent le mieux son habitat, avec pour espèces caractéristiques le chêne vert sur terrain calcaire et le chêne-liège sur sol cristallin. De façon générale, la présence d'eau est un facteur déterminant, ainsi que la présence de zones dégagées sèches pour la ponte.

Les menaces qui pèsent sur l'espèce sont nombreuses : les feux de forêt, la dynamique forestière et agricole, la surabondance des sangliers, le prélèvement intensif, l'urbanisation, la fragmentation des populations.



Tortue d'Hermann

Sur le site Natura 2000, les références bibliographiques, les observations anciennes (supérieures à 20 ans), ainsi que la topographie et la qualité des habitats naturels pouvaient laisser entendre une présence abondante de l'espèce sur l'ensemble du site. En réalité, la cartographie des observations récentes (moins de 20 ans) montre une répartition morcelée de l'espèce.

Plusieurs secteurs préférentiels fréquentés par la Tortue d'Hermann ont été identifiés :

- les collines de Callas sont un bastion important pour l'espèce. Il se situe en limite d'aire de répartition. Des jeunes et des sub-adultes y sont régulièrement vus ;
- Les inventaires sur le secteur du Lac du Méaulx, et principalement de la frange sud de celui-ci, ont permis de constater des populations de Tortue d'Hermann, qui sont certes relictuelles mais qui semblent être en connexion avec celles de Callas.

Ainsi, sur la partie nord du site, en limite d'aire de répartition de l'espèce, 5 noyaux de population ont été constatés.

Au sud du site, s'étend la plaine permienne, avec des observations beaucoup plus diffuses. La dispersion des points d'observations et les niveaux de densités observés ne permettent pas de conclure à la présence de noyaux de populations denses et localisées. Ce secteur est relativement pauvre en tortues.

Le cœur de la Colle du Rouet ne semble pas non plus favorable.

Cistude d'Europe, *Emys orbicularis*

La Cistude d'Europe est la seule tortue aquatique indigène de France. Sa distribution varoise est centrée sur les Maures et la dépression permienne, ainsi que la basse Argens et quelques cours d'eau adjacents.

Elle est en déclin dans de nombreux pays d'Europe, tout comme en France. Ce déclin généralisé atteste de la très forte valeur patrimoniale de l'espèce pour le Var. Le Massif de la Colle du Rouet est situé en limite d'aire de répartition de l'espèce en France, ceci en fait un réel intérêt pour sa conservation.



Cistude d'Europe

La Cistude est principalement victime de la destruction des zones humides (drainage, comblements, artificialisation).

Les inventaires et les données bibliographiques montrent la présence de l'espèce sur :

- Tout le cours de l'Endre ;
- Une bonne partie du bassin versant de l'ancien Lac du Méaulx ;
- Le cours du ruisseau des plaines du Rouet ;
- Le cours du ruisseau de Pennafort jusqu'à l'intersection avec la Départementale 25 ;
- Quelques ruisseaux autour des Pradineaux ;
- Une grande partie des ruissellets de la plaine de Palayson et de Terre Gaste ;
- Quelques retenues colinaires ça et là.

La population de cistude sur le site peut être évaluée à plusieurs centaines d'individus. L'état de conservation de l'espèce semble bon sur le site. Les habitats naturels de l'espèce semblent globalement en bon état de conservation. Certaines berges qui ont fait l'objet de remblaiement, sont soumises à l'envahissement par le mimosa, à des activités mécanisées ou à d'autres formes d'artificialisation.

Pélobate cultripède, *Pelobates cultripes* (DH4 et non DH2)

C'est un crapaud terrestre fouisseur nocturne, qui fréquente les terrains meubles et sablonneux tels que dunes et étangs côtiers, ou encore des milieux ouverts à végétation dégradée (garrigue, parcours à moutons...).

La région PACA n'héberge actuellement qu'une trentaine de sites de reproduction de ce Batracien qui connaît dans le Var la limite nord-est de sa répartition mondiale.

Le Pélobate cultripède est une espèce à très forte valeur patrimoniale pour ce département car sa présence n'y est certifiée qu'en trois endroits : la forêt de Palayson (le Muy), le marais de Gavoti (Besse sur Issole) et la mare de Bonne Cougne (Gonfaron) où il a été récemment découvert. Le Massif de la Colle du Rouet est situé en limite mondiale d'aire de répartition de l'espèce, ceci en fait un réel intérêt pour sa conservation. Cela justifie les inventaires entrepris sur le pélobate cultripède, malgré le fait que ce dernier est une espèce de l'annexe IV de la Directive « Habitats » et non de l'annexe II.



Pélobate cultripède

Les inventaires et les données bibliographiques montrent la présence de l'espèce uniquement sur 6 mares de la Plaine de Palayson incluses dans le périmètre Natura 2000.

L'état de conservation du Pélobate cultripède sur le site semble bon. Les habitats naturels de l'espèce semblent globalement en bon état de conservation. Certaines berges qui ont fait l'objet de remblaiement, sont soumises à l'envahissement par le mimosa, à des activités mécanisées ou à d'autres formes d'artificialisation.

✓ Les autres reptiles et amphibiens patrimoniaux

9 espèces patrimoniales d'amphibiens ou de reptiles sont présentes sur le site. Elles relèvent soit de l'annexe IV de la Directive « Habitats » (noté DH4) soit de la liste régionale des espèces ZNIEFF (noté ZNIEFF) :

	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Annexe de la Directive « Habitats »
Reptile	Lézard ocellé	Timon lepidus	ZNIEFF
Reptile	Lézard vert occidental	Lacerta bilineata	DH4
Reptile	Lézard des murailles	Podarcis muralis	DH4
Reptile	Psammodrome d'Edwards	Psammodromus hispanicus	ZNIEFF
Reptile	Couleuvre d'esculape	Elaphe longissima	DH4
	Pélodyte ponctué	Pelodytes punctatus	DH4
Amphibien	Crapaud calamite	Bufo calamita	DH4
Amphibien	Rainette méridionale	Hyla meridionalis	DH4
Amphibien	Grenouille agile	Rana dalmatina	DH4

Tableau 16 : Reptiles et amphibiens patrimoniaux

- Lézard ocellé, *Timon lepidus*

Bien que ne figurant dans aucune annexe de la Directive « Habitats », le lézard ocellé (ZNIEFF) est un élément patrimonial de la Provence, et plus particulièrement de la Colle du Rouet et de ses environs. L'espèce y est probablement abondante.

- Lézard vert occidental

Inscrite à l'annexe IV de la Directive « Habitats », le lézard vert occidental n'a rien de rare en Provence et particulièrement sur le site Natura 2000 de la Colle du Rouet. Il a été observé sur quasiment l'ensemble des parcelles du protocole Tortue.

- Lézard des murailles

Comme pour le précédent, le lézard des murailles (DH4) est un hôte commun des écosystèmes du massif.

- Psammodrome d'Edwards, *Psammodromus hispanicus*

Le psammodrome d'Edwards (ZNIEFF) est un habitant courant des maquis et garrigues. Classé comme espèces quasi menacées.

- Couleuvre d'esculape, *Elaphe longissima*

Très discret en milieu forestier, la couleuvre d'esculape (DH4) semble bien présente sur la partie nord du site Natura 2000. En revanche, sur la plaine permienne, les observations sont très rares.

- Pélodyte ponctué, *Pelodytes punctatus*

Le pélodyte ponctué (DH4) est un hôte omniprésent de la plaine de Palayson. Il se reproduit dans une multitude de zones humides, à condition qu'elles ne soient pas empoisonnées. En revanche, sur Callas et le Lac du Méaulx, les observations sont beaucoup plus clairsemées.

- Crapaud calamite

Inscrit à l'annexe 4 de la Directive « Habitats », le crapaud calamite est bien représenté sur la Colle du Rouet et plus particulièrement dans les mares et ruisseaux temporaires de la plaine de Palayson.

- Rainette méridionale

Classée dans la même annexe de la Directive que l'espèce précédente, la rainette méridionale est une hôte commune des zones humides surfaciques, comme linéaires.

- Grenouille agile

En limite sud orientale de son aire de répartition, la grenouille agile est présente sur de nombreuses mares de la Plaine de Palayson et de Callas. Sa présence est aussi notée sur l'Endre et le ruisseau de Pennafort. L'espèce est inscrite en annexe 4 de la Directive « Habitats » et sur la liste ZNIEFF.

✓ Tableau des espèces (statut, menace et protection)

Nom français	Nom scientifique	Statut de protection				Statut de menace (livre rouge France)	Statut biologique sur le site N2000
		Directive Habitats	Bonn	Berne	Protection Nationale		
Tortue d'Hermann	Testudo hermanni hermanni	DH2		Annexe 2	X	Vulnérable pour la population française En danger pour la population varoise	Présence avérée sur le site
Cistude d'Europe	Emys orbicularis	DH2		Annexe 2	X	Vulnérable	Présence avérée sur le site
Pelobate Cultripède	Pelobates cultripes	DH4		Annexe 2	X	Vulnérable	Présence avérée sur le site
Crapaud calamite	Bufo calamita	DH4		Annexe 2	X	Rare, non menacé	Présence avérée. Fréquence de l'espèce sur le site : abondante sur les marres temporaires et plaine de Palayson
Psammodrome d'Edwards	Psammodromus hispanicus	-		Annexe 3	X	Espèce quasi-menacé	Présence avérée. Fréquence de l'espèce sur le site : commune
Pélodyte ponctué	Pelodytes punctatus	DH4		Annexe 3		Préoccupation mineure	Présence avérée. Fréquence de l'espèce sur le site : commune
Lézard vert occidentale	Lacerta viridis	DH4		Annexe 2	X	Non menacé	Présence avérée. Fréquence de l'espèce sur le site : commune
Lézard ocellé	Timon lepidus	-		Annexe 2	X	Vulnérable	Espèce probablement abondante

Lézard des murailles	Podarcis muralis	DH4		Annexe 2	X	Non menacé	Présence avérée. Fréquence de l'espèce sur le site : commune
Couleuvre d'esculape	Elaphe longissima	DH4		Annexe 2	X	Non menacé	Présence fortement potentielle. Fréquence de l'espèce sur le site : localisée au nord du site
Rainette méridionale	Hyla meridtonalis	DH4		Annexe 2	X	Préoccupation mineure	Présence avérée. Fréquence de l'espèce sur le site : commune
Grenouille Agile	Rana dalmatina	DH4		Annexe 2	X	A surveiller	Présence avérée. En limite d'air de répartition

2.5.3.9. Mammifères (hors Chiroptères) mentionnés sur le site Natura 2000 ZSC Rouet (FR9301625)-

(Source : DOCOB CAD, 2012).

✓ Présentation générale, richesse du site

Le site Natura 2000 se situe dans un espace naturel essentiellement forestier et relativement bien préservé, de 11600 ha. Certains mammifères (hors chiroptères) sont ainsi présents.

✓ Méthodologie d'inventaire bibliographique

L'inventaire faunistique du site ne couvrait pas la partie "Mammifères (hors chiroptères)". Cependant, quelques éléments nous ont été rapportés dans le cadre d'observation ponctuelle de la part d'experts scientifiques ou à dire d'experts, sur la présence de certains mammifères sur le périmètre Natura 2000.

✓ Les espèces Natura 2000

Il n'a pas été recensé, à dire d'experts, de mammifères (hors chiroptères) d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000.

✓ Les espèces patrimoniales

Le Chamois, *Rupicapra rupicapra* (Linnaeus, 1758)

C'est un mammifère de taille moyenne, mesurant entre 1.20 et 1.30 m de longueur pour un poids oscillant entre 30 et 60 kg et une hauteur au garrot de 80 cm pour les adultes. Son corps est fin ce qui lui permet de se déplacer avec agilité. Il possède une petite queue de 5 à 8 cm et de longues oreilles de 10 à 13 cm de longueur. Les mâles comme les femelles possèdent de fines cornes recourbées aux extrémités et celles du mâles sont plus longues (30 cm) que pour les femelles (15 cm).



Chamois

On ne le retrouve qu'en montagne la plupart du temps en haute altitude jusqu'à 3000 m. Il fréquente plutôt les zones boisées en hiver car la neige est moins épaisse et l'été il apprécie les grandes prairies alpines. Il n'est pas rare de le voir dans des éboulis et autres zones accidentées puisqu'il est extrêmement agile. Il monte souvent des montagnes sur des versants où l'homme ne s'y risquerait pas car il y a trop de dangers.

Son aire de répartition est composée de populations disséminées en France, en Europe centrale et dans les pays des Balkans. Quelques populations sont présentes en Turquie et Russie.

C'est un animal uniquement diurne. Les chamois sont des animaux grégaires qui vivent en troupeau plus ou moins gros suivant les saisons.

Il est occasionnellement observé sur le site, au niveau des gorges du Blavet. Sa présence en hiver est avérée mais reste occasionnelle ou très ponctuelle. C'est une espèce à enjeu faible sur le site.

Le Campagnol amphibie, *Arvicola sapidus*, (Miller, 1908)**Campagnol amphibie**

Le Campagnol amphibie est un petit rongeur qui mesure entre 28 et 35 cm et pèse entre 150 et 280 grammes. Son pelage est brun foncé dessus, gris-brun dessous. Alors que les petits rongeurs sont plutôt nocturnes, le campagnol amphibie est actif de jour comme de nuit, autant en été qu'en hiver. On le trouve au niveau des cours d'eau lents et des étangs où il creuse son terrier dans les berges. Son régime alimentaire se compose essentiellement de plantes de berge ; il lui arrive aussi de se nourrir de certaines plantes aquatiques ou des insectes, des écrevisses, des alevins, des amphibiens.

On le trouve dans la péninsule ibérique et en France, sauf dans les départements de l'Est, du Nord et en Corse. Son abondance réelle est cependant très difficile à apprécier car il est difficile d'observer le campagnol amphibie ou même de trouver des indicateurs de présence.

Sa présence dans la plaine de Palayson n'est pas certaine et les experts restent assez dubitatifs quand à sa présence dans ce milieu. Par contre, sa présence en forêt Royal serait plus justifiée car les milieux sont beaucoup plus sauvages et donc adéquats au biotope de l'espèce. Sa présence reste donc potentiellement moyenne voir faible sur le site.

✓ Tableau des espèces (statut, menace et protection)

Nom français	Nom scientifique	Statut de protection				Statut de menace (livre rouge France)	Statut biologique sur le site N2000
		Directive Habitat	Bonn	Berne	Protection Nationale		
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>						Présence avérée, occasionnelle voir ponctuelle
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>						Présence potentiellement moyenne voir faible

2.5.4. Le site Natura 2000 DO ZPS «Colle du Rouet » FR9312014

Situé à proximité d'agglomérations relativement importantes, le Massif de la Colle du Rouet constitue un ensemble forestier complexe relativement bien préservé d'un point de vue écologique.

La grande hétérogénéité des habitats naturels alternant forêts denses et forêts claires, mixtes ou résineuses, maquis, plaines agricoles et Zones humides a permis l'installation d'une grande variété d'espèces dont l'avifaune est la plus spectaculaire.

Sur le site de la Colle du Rouet, 21 espèces de l'annexe I de la « Directive Oiseaux » sont présentes sur le site Natura 2000, 13 EMR (espèces migratrices régulières) et 9 autres espèces importantes.

2.5.4.1. Les espèces migratrices régulières d'oiseaux patrimoniaux ZPS «Colle du Rouet » FR9312014

(Source : DOCOB CAD, 2012).

Phalacrocorax carbo – Grand cormoran

Statut : migrateur, hivernant

Le Grand cormoran a une silhouette et une taille qui le font difficilement passer inaperçu. En France on le rencontre essentiellement en hiver sur les plans d'eau ou en dortoir dans les arbres des berges. Après avoir connu une forte croissance démographique, l'espèce semble atteindre un maximum de population avec une stagnation ces dernières années.

Dans la ZPS, l'espèce est régulièrement observée en hiver le long de l'Endre, les dortoirs accueillant un nombre maximum d'une trentaine d'individus (27 individus recensé le 16 janvier). Quelques individus en migration peuvent aussi remonter la rivière au début du printemps.

La ZPS ne semble pas revêtir d'intérêt majeur pour la conservation de l'espèce. Dans cette considération aucun effort de gestion en faveur du Grand Cormoran n'est à préconiser.

Anas crecca – Sarcelle d'hiver

Statut : migrateur, hivernant

Ce petit canard de surface est l'une des principales espèces d'anatidés que l'on peut rencontrer sur les plans d'eau provençaux en période hivernale. Si l'espèce semble se porter relativement bien, on constate tout de même une tendance au déclin des populations hivernantes en France.

De décembre à février de petits rassemblements de Sarcelles d'hiver sont notés le long de l'Endre. Le lac du Rioutard peut aussi constituer un refuge pour l'espèce. En 2010, les inventaires font état d'un maximum de 14 individus sur le plan d'eau de l'Endre au niveau du golf de Saint-Andéol le 16/01/2010. La ZPS semble lui convenir pour son hivernage. Elle ne constitue pas un intérêt majeur pour la conservation de l'espèce et ne nécessite donc pas d'effort de gestion en sa faveur.

Accipiter gentilis – Autour des palombes

Statut : nicheur sédentaire

C'est l'un des rapaces les plus forestiers de notre avifaune. Il a connu par le passé un grave déclin de ses populations européennes. Aujourd'hui et grâce à sa protection législative et à la limitation des pesticides l'Autour des palombes se porte mieux.

On trouve cette espèce forestière cantonnée au nord de la ZPS dans les collines de Callas. Trois couples étaient connus par le passé mais aucune donnée de nidification certaine n'a pu être fournie par les investigations. Régulièrement l'espèce a été observée en chasse le long de la ripisylve de l'Endre ou sur les massifs de la Colle du Rouet.

Le maintien de son habitat forestier et de la biomasse de ses proies sont les principaux enjeux de conservation de l'espèce. Pour cela il convient de maintenir la tranquillité des secteurs forestiers en période de reproduction, d'éviter les enrésinements massifs des boisements et de limiter l'usage des pesticides ayant un impact sur ses proies de prédilection.

Falco subbuteo – Faucon hobereau

Statut : migrateur, estivant nicheur

Ce petit faucon habite plusieurs types de milieux ouverts à semi-ouvert. Il ne présente pas de statut défavorable au niveau européen, ni au niveau national. Toutefois ses effectifs sont relativement peu élevés ce qui le rend fragile aux perturbations de son écosystème. La plupart des données fournies par les inventaires se situent autour de la Ripisylve de l'Endre au sud-ouest de la ZPS. Il s'agit à chaque fois d'un individu isolé ce qui laisse à penser que l'espèce ne se reproduit pas dans la ZPS mais utilise la ripisylve comme terrain de chasse.

Les principales menaces pèsent sur sa ressource alimentaire principalement constituée d'insectes et de petits passereaux. La mesure de gestion fondamentale est la limitation de l'usage des pesticides en zone agricole.

Coturnix coturnix – Caille des blés

Statut : migratrice, estivant nicheur

Comme beaucoup d'oiseaux inféodés aux zones messicoles, la Caille des blés connaît un fort déclin généralisé de ses populations européennes et nationales.

Dans la ZPS, les seuls contacts pour l'espèce se situent dans la plaine agricole de Bagnols-en-Forêt. La proximité d'élevage de volaille sur la plaine peut toutefois mettre en doute l'origine sauvage des oiseaux entendus.

Les principaux enjeux de sa conservation sont le maintien de son habitat messicole et de diversité ainsi que la protection de ses ressources alimentaires (limitation de l'usage de produits phytosanitaire, maintien de bandes herbeuses, etc.).

Charadrius dubius – Petit gravelot

Statut : migrateur, estivant nicheur

C'est le limicole nicheur le plus répandu en région PACA. Malgré son statut de conservation favorable à l'heure actuelle, le Petit gravelot est soumis à la disparition relativement rapide de son habitat, principalement du fait de travaux d'infrastructure.

Jusqu'aux années récentes, un couple se reproduisait dans le secteur du lac de l'Endre. Les investigations de terrain ne font état que d'individus en période de migration.

Le couple historique de la ZPS était l'un des rares du département du Var. Pour sa conservation, les secteurs propices devraient être suivis et, en cas de reproduction une mise en défens devrait permettre la tranquillité nécessaire à sa reproduction.

Gallinago gallinago – Bécassine des marais

Statut : migrateur, hivernant

La Bécassine des marais est inféodée aux zones humides intérieures. Son statut est plutôt favorable, mais la destruction de son habitat, relativement fréquente, peut aboutir au déclin de l'espèce.

En 2010, aucune donnée n'a été collectée lors des inventaires. Par contre, deux données sont enregistrées dans faune-paca.org dont la dernière remonte à 2007. L'espèce semble être occasionnelle en période hivernale. Les données concernent toutes des petits plans d'eau au sud de la ZPS (secteur de Palayson et de Raphèle).

On notera que ses mœurs très discrètes rendent la Bécassine des marais difficilement détectable.

Le principal enjeu de gestion sur la ZPS est le maintien des plans d'eau à végétation palustre et des roselières de queue d'étang (Lac du Rioutard) ainsi que leur inaccessibilité par la fréquentation humaine.

Scolopax rusticola – Bécasse des bois

Statut : migrateur hivernant

La Bécasse des bois est une espèce chassable. Elle bénéficie d'un statut de conservation non défavorable. Sa grande discrétion rend difficile l'estimation de ses effectifs qui fait surtout appel aux statistiques de prélèvements cynégétiques.

L'espèce est considérée comme commune en migration et en hivernage sur la ZPS. En 2010 l'espèce n'a pas été rencontrée lors des inventaires. La base de données Faune-PACA contient quelques données concernant des individus isolés en hiver et dans des secteurs semi-ouverts (plaine agricole en bordure de forêt et maquis). La discrétion de l'espèce explique certainement sa faible détection sur la ZPS. Sur la ZPS la gestion doit se concentrer sur le maintien de son habitat forestier ouvert et en mosaïque avec des prairies ou surfaces agricoles extensives.

Jynx torquilla – Torcol fourmilier

Statut : migrateur, estivant nicheur

Ce membre original de la famille des Pics est en déclin en Europe et en France. La première cause est la modification des pratiques agricoles avec la banalisation des paysages (arrachage des haies, suppression des vergers de haute tige, usage abondant de produits phytosanitaires, etc.)

Dans la ZPS, deux secteurs de nidification possible sont mis en évidence par les inventaires, il s'agit de la zone agricole de Bagnols-en-forêt et de la plaine viticole du Muy.

Le principal enjeu de gestion est le maintien des pratiques agropastorales extensives qui sont favorables aux conditions de vie du Torcol fourmilier.

Riparia riparia – Hirondelle de rivage

Statut : Migrateur

Cette petite hirondelle inféodée aux berges fluviales sablonneuses connaît à l'heure actuelle un déclin difficile à estimer. Dans la ZPS, uniquement recensée en migration principalement le long de l'Endre et en de faibles effectifs (14 individus en 2010).

Sur la ZPS la conservation de cette espèce ne saurait être prioritaire. Toutefois le maintien des roselières et de la qualité de la ripisylve ainsi que la limitation de l'usage des pesticides seront des mesures favorables à son maintien sur la zone d'étude.

Cecropis daurica – Hirondelle rousseline

Statut : migrateur, estivant nicheur

La plus rare et la plus méditerranéenne hirondelle de France présente un statut de conservation plutôt favorable. Toutefois la faiblesse de ses effectifs la rend sensible aux modifications que subit son écosystème.

Un site de nidification est connu depuis 1992 sous le pont d'Endre. En 2010 un couple s'y est installé et a donné cette année un jeune à l'envol. Des observations sur la plaine agricole de Bagnols peuvent concerner des individus nicheurs puisque l'habitat semble favorable à son installation. La nidification dans ce secteur reste à rechercher.

Le principal enjeu de conservation sur la ZPS est le maintien de la biomasse de ses proies. Pour cela, il est indispensable de maintenir l'ouverture des maquis bas et de limiter l'usage des insecticides.

Sylvia cantillans – Fauvette passerinette

Statut : Migrateur, estivant nicheur

Cette fauvette méditerranéenne connaît à l'heure actuelle un statut plutôt favorable. Elle est liée à la présence de maquis et garrigues moyens.

En 2010, 68 mâles chanteurs ont été contactés sur l'ensemble de la ZPS hormis les grandes zones agricoles et dans le bois de Malvoisin. Principalement dans les zones de maquis bas à moyen.

La dynamique naturelle semble plutôt favorable à l'espèce sur la ZPS. Dans cette considération un effort de gestion en faveur de l'espèce ne nous paraît pas prioritaire.

Lanius senator – Pie-grièche à tête rousse

Statut : migrateur, estivant nicheur

La pie-grièche à tête rousse comme l'ensemble des laniidés d'Europe est en déclin sur son aire de répartition. En PACA, la situation de l'espèce est assez catastrophique. Seul le Var possède encore des populations significatives. L'effectif régional serait actuellement compris entre 40 et 80 couples seulement.

Dans la ZPS notre étude montre une population assez forte (7-13 couples). Cette estimation est bien supérieure à la précédente de 2 à 5 couples. La pie-grièche à tête rousse semble particulièrement profiter des secteurs incendiés au sud.

Au vu de cette population, la ZPS revêt un intérêt particulièrement important pour la conservation de cette espèce. Il est possible de mener des actions en faveur de la Pie-grièche à tête rousse, notamment en maintenant et en encourageant les pratiques sylvopastorales.

Merops apiaster – Guêpier d'Europe

Statut : migrateur estivant nicheur

Cet oiseau haut en couleurs après avoir connu un fort déclin sur son aire de répartition semble avoir aujourd'hui des effectifs stables voire localement en légère augmentation. En PACA, la situation est plus pessimiste, même si la population reste difficile à estimer, il est de plus en plus difficile d'observer de grandes colonies chez cet oiseau.

Sur la zone d'étude, l'espèce est contactée en chasse sur la plupart des zones ouvertes (plaines agricoles et maquis bas). Les oiseaux peuvent provenir des colonies de l'Argens ou de celle installée dans la ZPS sur les berges de l'Endre. Les inondations du printemps ne nous ont pas permis de suivre le gros de la colonie qui comprend une vingtaine de couple selon CATARD A. (2005). Par contre un nouveau secteur d'au moins trois terriers occupés avait été repéré au niveau du lac de l'Endre, malheureusement, les berges arrachées n'ont pas permis aux oiseaux de mener à terme leur reproduction.

Du fait des inondations, la population nicheuse n'a pas pu être estimée en 2010.

Autres espèces migratrices régulières (EMR) présentes dans le FSD mais qui n'ont pas été contactées lors des inventaires terrains de 2010 :

Bubulcus ibis – Héron garde-boeufs

Statut : migrateur, hivernant

La population hivernante est estimée de 6 à 10 individus par CATARD A. (2005, données bibliographiques). En 2010, aucun Héron garde-boeufs n'a été trouvé sur la ZPS ni dans la base de données faune-paca.org.

Vanellus vanellus – Vanneau huppé

Statut : hivernant

CATARD A. (2005, données bibliographiques) cite l'espèce comme hivernante commune et en étape migratoire. Il estime de 11 à 50 individus migrateurs faisant étape sur la ZPS principalement le long de l'Endre, sur le lac du Rioutard et en plaine agricole de Bagnols-en-forêt. Aucune donnée ne nous est fournie par faune-paca.org et les inventaires n'ont pas permis de contacter cette espèce.

Clamator glandarius – Coucou geai

Statut : estivant, nicheur.

CATARD A. (2005, données bibliographiques) suspectait la nidification du Coucou geai dans plusieurs secteurs, mais principalement dans la pinède de pins parasols du Muy. Aucune autre donnée de l'espèce n'est fournie dans les bases détenues par la LPO. Les inventaires de 2010 n'ont pas permis d'attester la présence de cette espèce sur le site.

Description des autres espèces remarquables (AER) du site Natura 2000 :

Alectoris rufa – Perdrix rouge

Statut : nicheur sédentaire

L'usage des lâchers à but cynégétique de cette espèce rend difficile de déterminer un statut de conservation de l'espèce. D'autre part, l'estimation des effectifs est aussi chose aléatoire.

Les inventaires ont permis de localiser 2 à 3 compagnies assez bien fournies (dizaine d'individus par compagnie) principalement localisées dans les maquis bas et les zones viticoles. Nous ne pouvons toutefois pas nous prononcer sur l'origine sauvage ou cynégétique de ces oiseaux.

Actitis hypoleucos – Chevalier guignette

Statut : migrateur

Le Chevalier guignette est présent sur la zone d'étude. Il a été trouvé sur les radeaux de l'Endre sur le plan d'eau calme au niveau du golf de Saint-Andéol. Il s'agissait d'un individu isolé. Cela tend à corroborer la synthèse ornithologique qui donne l'espèce rare en étape migratoire.

Streptopelia turtur – Tourterelle des bois

Statut : estivant, nicheur

Largement répandue, la population de Tourterelle des bois a été estimée à 98 mâles chanteurs au cours des investigations.

Athene noctua - Chevêche d'Athene

Statut : nicheur sédentaire

Lors des investigations de 2010, un individu observé dans le secteur du Jas d'Esclan dans la grande plaine viticole du Muy. Un autre mâle chanteur a aussi été entendu dans la plaine agricole de Bagnols-en-forêt.

Upupa epops – Huppe fasciée

Statut : estivant, nicheur

En 2010, 15 mâles chanteurs ont été contactés. En outre, nous avons pu trouver deux sites de reproduction certaine ce qui nous permet d'estimer de 2 à 15 couples la population nicheuse sur la ZPS. Cette population est un peu plus élevée que les connaissances historiques de 5 à 10 couples.

Dendrocopos minor – Pic épeichette

Statut : nicheur sédentaire

En 2010, les inventaires ont permis d'identifier 4 couples reproducteurs pour 13 mâles chanteurs. La population est estimée de 4 à 13 couples sur l'ensemble de la ZPS, ce qui est conforme aux connaissances historiques qui l'estiment de 5 à 10 couples. Avec 3 mâles chanteurs, la ripisylve de l'Endre présente la plus grande densité d'effectif.

Monticola solitarius – Monticole bleu

Statut : nicheur sédentaire. Dans son étude bibliographique CATARD A. (2005) souligne une population importante de Monticole bleu (10-15 couples) comparable à celle des Calanques de Marseille (données bibliographiques et non issus d'un inventaire terrain). Le résultat des enquêtes en 2010 est un peu plus modéré avec 9 mâles chanteurs contactés.

Acrocephalus arundinaceus – Rousserolle turdoïde

Statut : estivant nicheur

CATARD A. (2005) suspectait sa reproduction occasionnelle. L'observation en 2010 d'un couple nourrissant une couvée dans une roselière d'un plan d'eau en forêt de Raphèle prouve sa nidification. C'est l'unique observation réalisée au cours de notre étude.

Sylvia hortensis – Fauvette orphée

Statut : migrateur, estivant nicheur. Bien que CATARD A. (2005) suspectait sa nidification sur la ZPS, l'espèce ne figure actuellement pas au FSD, toutefois le résultat des investigations fait état de 2 à 3 mâles chanteurs observés en période de reproduction et dans un habitat favorable ce qui laisse à penser que l'espèce est en cours d'installation sur le territoire. Il sera intéressant de suivre ces secteurs pour vérifier la nidification de cette espèce rare au sud du département.

Muscicapa striata – Gobemouche gris

Statut : migrateur, estivant nicheur

L'espèce est considérée par les ornithologues locaux comme un nicheur rare sur la ZPS. Deux couples ont été inventoriés sur la zone d'étude. L'un dont la reproduction est avérée est localisé au niveau de la maison forestière dans la ripisylve de l'Endre. Le deuxième est cantonné dans le secteur de Palayson.

Lanius meridionalis – Pie-grièche méridionale

Statut : nicheur sédentaire. L'espèce en déclin sur l'ensemble de son aire de répartition est relativement rare dans le département du Var. Lors des inventaires, un couple nicheur a été recensé sur la ZPS dans le maquis de la Lieutenante, en mélange avec quelques couples de pie-grièche à tête rousse. Il a donné cette année au moins un jeune à l'envol.

2.5.4.2. Tableau des espèces d'oiseaux patrimoniaux de la ZPS «Colle du Rouet » FR9312014

(Source : DOCOB CAD, 2012).

Nom français	Nom scientifique	Statut de protection				Statut de menace (livre rouge France)	Effectifs sur la ZPS	Statut biologique sur le site N2000
		Directive Oiseaux	Born	Berne	Protection Nationale			
OISEAUX visés à l'Annexe 1 de la Directive « Oiseaux »								
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	DO1	Annexe 2	Annexe 2	X	En déclin	1 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	DO1		Annexe 2	X	A surveiller	1-4 ind.	Migrateur
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	DO1		Annexe 2	X	A surveiller	≥ 1 ind.	Migrateur
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	DO1	Annexe 2	Annexe 2	X	En déclin	1-2 ind.	Migrateur
Bondrée apivore	<i>Pernis aptivorus</i>	DO1	Annexe 2	Annexe 2	X	Favorable	1-3 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO1	Annexe 2	Annexe 2	X	A surveiller	30 ind.	Migrateur Estivant Non nicheur
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	DO1	Annexe 2	Annexe 2	X	Vulnérable	Rare	Migrateur
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO1	Annexe 2	Annexe 2	X	Rare	2 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	DO1	Annexe 2	Annexe 2		Rare	0-1 c.	Sédentaire
Aigle de bonelli	<i>Hieraetus fasciatus</i>	Espèce disparue de la ZPS						
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO1	Annexe 2	Annexe 2	X	Rare	1 c.	Sédentaire
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	DO1		Annexe 2	X	Rare	≥ 1 c.	Sédentaire
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	DO1		Annexe 2	X	A surveiller	env. 30 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>			Annexe 2		A surveiller	0-1 c.	Sédentaire

Rollier d'Europe	Coracias garrulus	DO1	Annexe 2	Annexe 2	X	Rare	2-4 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Pic noir	Dryocopus martius	DO1		Annexe 2	X	Favorable	1 mc	Sédentaire
Alouette lulu	Lullula arborea	DO1		Annexe 3	X	A surveiller	110-150 c.	Sédentaire
Pipit rousseline	Anthus campestris	DO1		Annexe 2	X	A surveiller	3 mc	Migrateur Estivant Nicheur
Fauvette pitchou	Sylvia undata	DO1		Annexe 2	X	A surveiller	55-80 c.	Sédentaire
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	DO1		Annexe 2	X	En déclin	3-7 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Bruant ortolan	Emberiza hortulana	DO1		Annexe 3	x	En Danger	2 mc	Migrateur Estivant Nicheur
Especies Migratrices régulières								
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo			Annexe 3	X	Favorable	≤ 20 ind.	Migrateur Hivernant
Sarcelle d'hiver	Anas crecca	DO2	Annexe 2	Annexe 3		Nicheur rare	10-15 ind.	Migrateur Hivernant
Autour des palombes	Accipiter gentilis		Annexe 2	Annexe 2	X	Préoc- cupation mineure	1-3 c.	Sédentaire
Faucon hobereau	Falco subbuteo		Annexe 2	Annexe 2	X	Non défavorable	0-1 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Caille des blés	Coturnix coturnix	DO2	Annexe 2	Annexe 3		Non défavorable	1 mc	Migrateur Estivant Nicheur
Petit Gravelot	Charadrius dubius		Annexe 2	Annexe 2	X	Stable ou en progression	0-1 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	DO2	Annexe 2	Annexe 2		A surveiller	Rare	Migrateur Hivernant

Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	DO2	Annexe 3	Annexe 2		A surveiller	Rare	Migrateur Hivernant
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>		Annexe 2	Annexe 2	X	A surveiller	20 c. (?)	Migrateur Estivant Nicheur
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>			Annexe 2	X	En déclin	2 mc	Migrateur Estivant Nicheur
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>			Annexe 2	X	A surveiller	15 ind. (migr.)	Migrateur
Hirondelle rousseline	<i>Cecropis daurica</i>			Annexe 2	X	Précaire	1-2 cp.	Migrateur Estivant Nicheur
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>		Annexe 2	Annexe 2	X	Non défavorable	60-80 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>			Annexe 2	X	Vulnérable	7-13 c.	Migrateur Estivant Nicheur

Nb : c = couple, ind = individus

Autres Espèces Remarquables (AER)		
Nom de l'espèce	POPULATION	MOTIVATION
<i>Alectoris rufa</i>	Sed (~20 couples)	Liste Rouge Nationale
<i>Actitis hypoleucos</i>	M (1 individu contacté)	Conventions internationales
<i>Streptopelia turtur</i>	N (98 mâles chanteurs)	Liste Rouge Nationale
<i>Athene noctua</i>	Sed (1 individu contacté)	Liste rouge nationale
<i>Upupa epops</i>	N (2-15 couples)	Liste Rouge Nationale
<i>Dendrocopos minor</i>	Sed (4-13 couples)	
<i>Monticola solitarius</i>	Sed (9 mâles chanteurs)	
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	N (1 couple)	Conventions internationales
<i>Sylvia hortensis</i>	N (1-3 mâles chanteurs)	Conventions internationales
<i>Muscicapa striata</i>	N (2 couples)	Liste Rouge Nationale
<i>Lanius meridionalis</i>	Sed (1 couple)	Liste rouge nationale

(Source : DOCOB CAD, 2012).

2.5.4.3. Oiseaux visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil (INPN)

(adapté d'après les données du serveur INPN du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), base de référence Mai 2015)

Nom	Statut	Taille		Unité	Abondance	Population	Conser- -vation	Isolement	Globale
		Min	Max						
<i>Alcedo atthis</i>	Rés.	2	5	Coup.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Moyenne
<i>Anthus campestris</i>	Conc.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
	Repro.			Indiv.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
<i>Aquila chrysaetos</i>	Conc.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Moyenne
	Hiver.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Moyenne
	Rés.			Indiv.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Moyenne
<i>Ardea purpurea</i>	Conc.			Indiv.	Rare	Non significative			
<i>Ardeola ralloides</i>	Conc.			Indiv.	Rare	Non significative			
<i>Botaurus stellaris</i>	Conc.			Indiv.	Rare	Non significative			
	Hiver.			Indiv.	Présente	Non significative			
<i>Bubo bubo</i>	Rés.	1	3	Coup.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Conc.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Excellente	Non-isolée	Excellente
	Repro.			Indiv.	Présente	2% ≥ p > 0%	Excellente	Non-isolée	Excellente
<i>Circaetus gallicus</i>	Conc.			Indiv.	Commune	2% ≥ p > 0%	Excellente	Non-isolée	Bonne
	Repro.	2	2	Coup.	Présente	2% ≥ p > 0%	Excellente	Non-isolée	Bonne
<i>Circus pygargus</i>	Conc.			Indiv.	Rare	Non significative			
<i>Coracias garrulus</i>	Conc.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
	Repro.	3	6	Coup.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
<i>Egretta garzetta</i>	Conc.			Indiv.	Commune	Non significative			
	Hiver.	4	6	Indiv.	Présente	Non significative			
<i>Emberiza hortulana</i>	Conc.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
	Repro.			Indiv.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
<i>Falco peregrinus</i>	Conc.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
	Rés.	0	1	Coup.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
<i>Hieraetus fasciatus</i>	Conc.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Marginale	Moyenne
	Hiver.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Marginale	Moyenne
<i>Ixobrychus minutus</i>	Repro.	0	1	Coup.	Présente	2% ≥ p > 0%	Moyenne	Non-isolée	Moyenne
<i>Lanius collurio</i>	Conc.			Indiv.	Rare	Non significative			
	Repro.	6	10	Coup.	Présente	Non significative			
<i>Lullula arborea</i>	Rés.			Indiv.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
<i>Milvus migrans</i>	Conc.			Indiv.	Présente	Non significative			
	Repro.			Indiv.	Présente	Non significative			
<i>Milvus milvus</i>	Conc.			Indiv.	Rare	Non significative			
	Hiver.			Indiv.	Rare	Non significative			
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Conc.			Indiv.	Rare	Non significative			
<i>Pernis apivorus</i>	Conc.			Indiv.	Rare	Non significative			
	Repro.	1	2	Coup.	Présente	Non significative			
<i>Sylvia undata</i>	Rés.			Indiv.	Commune	2% ≥ p > 0%	Excellente	Non-isolée	Bonne

Rés. = Résidence Conc. = Concentration Repro. = Reproduction Hiver. = Hivernage Coup. = Couples Indiv. = Individus

Tableau 8 : Les Oiseaux visés à l'Annexe I de la directive

2.5.4.4. Oiseaux migrateurs régulièrement présents non visés à l'Annexe I (INPN)

(adapté d'après les données du serveur INPN du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), base de référence Mai 2015)

Nom	Statut	Taille Min	Taille Max	Unité	Abondance	Population	Conservation	Isolément	Globale
<i>Anas crecca</i>	Conc.			Indiv.	Commune	Non signif.			
	Hiver.	4	6	Indiv.	Présente	Non signif.			
<i>Bubulcus ibis</i>	Conc.			Indiv.	Commune	2% ≥ p > 0%	Moyenne	Non	Moyenne
	Hiver.	6	10	Indiv.	Présente	2% ≥ p > 0%	Moyenne	Non	Moyenne
<i>Charadrius dubius</i>	Conc.			Indiv.	Commune	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non	Moyenne
	Repro.	1	2	Coup.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non	Moyenne
<i>Gallinago gallinago</i>	Conc.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Moyenne	Non	Moyenne
	Hiver.			Indiv.	Commune	2% ≥ p > 0%	Moyenne	Non	Moyenne
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Conc.			Indiv.	Commune	2% ≥ p > 0%	Moyenne	Non	Moyenne
	Hiver.	6	10	Indiv.	Présente	2% ≥ p > 0%	Moyenne	Non	Moyenne
<i>Scolopax rusticola</i>	Conc.			Indiv.	Commune	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non	Bonne
	Hiver.			Indiv.	Commune	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non	Bonne
<i>Vanellus vanellus</i>	Conc.			Indiv.	Commune	Non signif.			
	Hiver.	11	50	Indiv.	Présente	Non signif.			

Tableau 9 : Les Oiseaux migrateurs régulièrement présents non visés à l'Annexe I